

COMITE DES FINANCES LOCALES

Séance du mardi 22 juillet 2025

Délibération n° 2025-9

Bilan de la répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 2025

Le comité des finances locales,
A *l'unanimité* des membres présents

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1211-3 ;

Sur le rapport de M. Julien ROUGÉ, chef du bureau des concours financiers de l'Etat à la direction générale des collectivités locales ;

Donne acte au Gouvernement de sa communication sur la répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 2025.

Le Président,



André LAIGNEL